

Introduction

(dernière mouture 11.12.2010)

Le 7 juillet 2007 fut un jour de grande allégresse pour les membres de la Fédération Internationale Una Voce. Ce fut un jour pour lequel les membres de la Fédération avaient travaillé et prié depuis 1970 et même avant. Le Pape Benoît XVI, agissant avec toute l'autorité de sa charge de législateur suprême, assouplit les limites qui avaient injustement restreint la célébration de la Messe, précisément celle qui avait contribué à répandre la foi catholique dans le monde entier. Dans l'article 1 du *motu proprio Summorum Pontificum*, Sa Sainteté, constatant que le Missel du Bienheureux Pape Jean XXIII devait être « honoré pour son usage ancien et vénérable », déclara également que ce Missel n'avait « jamais été abrogé ». En dépit d'une propagande très répandue et continue, il a toujours été clair pour les fondateurs et dirigeants de la Fédération Internationale Una Voce qu'il n'en était rien.

La Fédération Una Voce fidèle au Concile Vatican II

Pendant le Concile Vatican II les Pères conciliaires promulguèrent la Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium* [4 décembre 1963]. Une constitution est la forme la plus solennelle de législation qu'un concile puisse promulguer et il n'était pas question dans ce document d'abroger le missel en usage à cette époque (celui du Bienheureux Pape Jean XXIII – 1962). En réalité les Pères conciliaires déclarèrent que « *obéissant fidèlement à la tradition, le saint Concile déclare que la Sainte Mère l'Église considère comme égaux en droit et en dignité tous les rites reconnus légitimement et qu'elle veut, à l'avenir, les conserver et les favoriser de toutes manières* » [Art. 4]. La constitution déclarait également que « *l'usage de la langue latine [...] sera conservé dans les rites latins* » [Art. 36.1], et que « *l'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine. C'est donc lui qui dans les actions liturgiques, toutes choses égales par ailleurs, doit occuper la première place* » [Art. 116]. Depuis ses tout débuts en 1965 les membres de la Fédération Internationale Una Voce ont obéi fidèlement aux souhaits exprimés par les Pères conciliaires en ce sens que le mouvement a travaillé à l'intérieur de l'Église pour l'égalité de droit et de dignité du rite romain traditionnel (*usus antiquior*), en préservant et conseillant la pratique des livres liturgiques en usage en 1962, en sauvegardant et promouvant l'usage du latin, du chant grégorien et de la polyphonie sacrée, en servant aussi l'Église, à savoir en aidant les membres de l'association à mieux comprendre et à participer avec succès à la liturgie catholique en tant qu'acte sacré.

De nombreux changements liturgiques ont été introduits dans les années qui ont suivi immédiatement le concile Vatican II et ont soulevé la consternation parmi les fidèles. Mais « l'esprit du concile » était le cri de ralliement utilisé alors pour étouffer le désaccord ou même toute discussion sensée, et quiconque souhaitait contester l'authenticité des changements était accusé de semer la discorde et de désobéir au concile. Cet état d'esprit intolérant qui était la dynamique des années 60 à 70, est encore dominant dans une grande partie de notre hiérarchie et de ses conseillers liturgiques. Des évêques et des prêtres ont prévenu leurs congrégations d'éviter de telles personnes qui pourraient faire courir un danger à leur foi. En total contraste avec l'ancien temps cette persécution moderne de quelques fidèles a été infligée de l'intérieur de l'Église. Notre Saint Père actuel, Benoît XVI, a commenté cette persécution il y a quelques années avant de devenir pontife. Il disait alors :

« Pour encourager une véritable prise de conscience en matière liturgique, il est également important que soit levée la proscription contre la forme de liturgie en vigueur jusqu'en 1970. Quiconque recommande aujourd'hui la poursuite de cette liturgie ou y participe est traité comme un lépreux ; toute tolérance s'arrête là. On n'a jamais vu cela de toute l'histoire ; en faisant cela nous

sommes en train de mépriser et de proscrire tout le passé de l'Église. Comment peut-on faire confiance au présent si les choses sont ainsi ? Je dois dire en toute franchise, que je ne comprends pas pourquoi tant de mes frères dans l'épiscopat se sont soumis dans une large mesure à cette règle d'intolérance qui, pour aucune raison apparente, est opposée à une réconciliation nécessaire à l'intérieur de l'Église ». (Joseph Ratzinger, *Dieu dans le monde : une conversation avec Peter Seewald*, Ignatius Press, 2002, p. 416). (God in the World : A conversation with Peter Seewald)

Un des grands fruits de *Summorum Pontificum* est qu'il a suscité un débat sur la liturgie qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps, ainsi qu'un examen critique de ce qui avait vraiment été demandé par les Pères de Vatican II. Pendant plus de 40 ans il a été tabou de critiquer tout aspect de la réforme liturgique comme si cela était un signe de déloyauté envers les papes Jean XXIII et Paul VI ; comme un acte de désobéissance au concile et un désir de remonter la pendule sur le grand progrès supposé de la liturgie révisée. Le débat a été étouffé et la glorieuse liturgie de l'Église s'est détériorée tandis que « l'Esprit » nébuleux de Vatican II a contaminé tous les aspects de la vie liturgique. Le Pape Benoît XVI, par sa courageuse action de promulguer ce *motu proprio* a suscité un débat à tous les niveaux de l'Église ; un débat qui aurait dû commencer au moins trente ans plus tôt. On peut dire, à juste titre, que le désir d'un examen critique des réformes liturgique et catéchétique a été mené, en grande partie, par les laïcs. Des millions de fidèles ont donné leur opinion sur les réformes, pour la plupart négative, en abandonnant la pratique de leur foi. Ce fait n'est pas discutable. Mais d'autres, comme les membres de la Fédération Una Voce, sont restés tenaces dans leur foi en continuant à plaider pour la restauration du Missel de 1962. Notre Saint Père a rendu un grand service à l'Église à la recherche de la vérité ; une vérité qui a été mise en péril au cours des quarante dernières années dans la course effrénée à l'œcuménisme à tout prix. Désormais, la recherche de la vérité est relancée et cela ne peut que profiter à l'Église.

La sagesse du Pape Jean XXIII

La liturgie n'est plus l'apanage des liturgistes et de leurs compagnons de route qui ont vu un intérêt à maintenir un statu quo. Maintenant que le voile a été levé et que la messe traditionnelle a été déclarée toujours valide, les gens de toutes les nations et de toutes les langues reviennent ou découvrent la grande liturgie historique qui a répandu la foi à travers le monde. Le Bienheureux Pape Jean XXIII avait raison lorsqu'il s'exprimait ainsi :

« De par sa nature le Latin est le plus apte à promouvoir toute forme de culture parmi les peuples. Il ne suscite pas de jalousie. Il ne favorise pas une nation quelconque mais se présente à toutes en égale impartialité et acceptable pour toutes. » (*Veterum Sapientiae Art. 4*).

« En outre, la langue de l'Église doit être non seulement universelle mais également immuable. Les langues modernes sont susceptibles de se transformer et aucune d'entre elles n'est supérieure à d'autres en autorité. C'est pourquoi, si toutes les vérités de l'Église catholique se limitaient à un nombre non précisé d'entre elles, la signification de ces vérités, aussi variées qu'elles soient, ne se manifesterait à chacun avec suffisamment de clarté et de précision. » (*V.S. Art. 8*).

La sagesse du Pape Benoît XVI

Dans *Summorum Pontificum* Le Pape parle de deux formes du même rite romain. Dans un discours à New York en 1970, le Dr Eric de Saventem, premier président de la FIUV, disait :

« L'Église a toujours connu une pluralité de rites et de langues liturgiques avérés. Mais ce « Pluralisme » - pour utiliser le mot moderne - s'est développé sans tenir compte du respect de la tradition : L'unification fort décriée et l'uniformisation des rites de la Messe réalisée par le Missel de Saint Pie V, fut entreprise par le Saint Père à la demande exprès des évêques réunis en concile

pour demander à Rome de prescrire un rite uniforme pour l'Église latine tout entière parce qu'ils avaient trouvé qu'au niveau diocésain, ou même synodal, il était impossible d'arrêter, ou même de réduire la prolifération de textes non autorisés pour la célébration des sacrements. Nous sommes juste les témoins d'une répétition - à la fois de la prolifération de textes non autorisés et de l'incapacité épiscopale d'y faire face. Peut-être voyons-nous également une répétition de cet acte de sagesse qui, il y a juste 400 ans, fit que les évêques demandèrent au Pape d'établir et d'appliquer « à perpétuité » le rite uniforme de la Messe qui fut promulgué en 1570 et apporta un immense bienfait à l'Église. »

Le problème majeur de l'Église depuis le deuxième concile de Vatican est que de nombreux évêques n'ont pas exercé leur autorité en corrigeant la myriade d'abus liturgiques dans la nouvelle forme de la messe, bien que déterminés à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour refuser le légitime accès de leurs prêtres et de leurs fidèles au Missel de 1962. Cette approche schizophrénique a eu un double effet désastreux. L'incapacité à éliminer les abus a écarté un grand nombre du troupeau qui a abandonné l'assistance à la messe ; et la soumission impitoyable de ceux qui souhaitaient assister à la messe traditionnelle les ont conduit à abandonner encore plus leur foi puisque les évêques les avaient publiquement désavoués.

La promulgation de *Summorum Pontificum* et la restauration d'un rite uniforme et cohérent sont précisément le grand acte de sagesse auquel le Dr de Saventhem aspirait. Mais cela a également représenté un acte de grand courage parce que, contrairement à la situation de 1570, le pontife actuel agit au mépris d'un grand nombre d'évêques qui, apparemment, sont favorables à une prolifération de textes non autorisés et contre la restauration de l'uniformité. Dr de Saventhem n'avait aucun doute qu'en temps voulu l'équilibre serait restauré. Dans son discours en 1970 il prophétisait ainsi :

« Une renaissance viendra : l'ascétisme et l'adoration comme source principale d'une consécration directe et totale au Christ reviendront. Des fraternités de prêtres voués au célibat et une vie intense de prière et de méditation se formeront. Des religieux se regrouperont ensemble dans des maisons de « stricte observance ». Une nouvelle forme de « mouvement liturgique » sera constituée et dirigée par de jeunes prêtres, attirant particulièrement les jeunes gens, - en signe de protestation contre les liturgies plates, prosaïques, philistines ou délirantes - qui seront rapidement envahissantes et finalement étoufferont même les rites révisés récemment.

Il est d'une importance vitale que ces nouveaux prêtres et religieux, cette nouvelle jeunesse au cœur ardent, trouvent - même simplement dans un coin le plus reculé d'une demeure de l'Église - le trésor d'une liturgie vraiment sacrée rougeoyant encore doucement dans la nuit. Et c'est notre devoir - puisque nous avons reçu la grâce d'apprécier la valeur de cet héritage -, de le préserver de la spoliation, d'être enterré hors de la vue des autres, d'être méprisé et perdu à jamais. C'est notre devoir de le maintenir en vie : par notre profond attachement, par notre soutien aux prêtres qui le font briller dans nos églises, par notre apostolat à tous les niveaux de persuasion. »

Tout ce qu'a prophétisé le Dr de Saventhem est arrivé. Le rite révisé de 1970 a bien été envahi et étouffé par des liturgies plates et délirantes. Les demandes reçues par la FIUV proviennent principalement de personnes jeunes qui ne sont pas attirées ou inspirées par ces liturgies plates et ternes ; et ils accueillent et adoptent le vénérable *usus antiquior* de leurs ancêtres. Les jeunes gens et les jeunes filles ayant la vocation cherchent des séminaires traditionnels, des monastères et des couvents qui sont aujourd'hui florissants. Il est bien clair qu'il y a certaines choses dans la vie qui sont trop belles pour qu'on les oublie.

Une stratégie de désobéissance coordonnée

Suite aux événements désastreux qui ont déchiré l'Église ces dernières années, l'occasion offerte par le Pape Benoît XVI de panser les blessures est actuellement gaspillée par une stratégie délibérée et coordonnée de désobéissance. De nombreux évêques sont attachés à une idéologie des années 60 qui, par quelque analyse logique, a clairement échoué. Pourquoi tant d'entre eux sont-ils

si opposés à quelque chose qui n'a jamais été abrogé et est parfaitement valide ? Pourquoi la messe traditionnelle est-elle acceptable dans un diocèse et pas dans un autre ? Pourquoi l'application du *motu proprio* serait-elle une notion de géographie dans une Église universelle ? Pourquoi des prêtres sont-ils retirés de leur paroisse parce qu'ils souhaitent célébrer la messe multiséculaire, la messe que les missionnaires ont pratiquée à travers le monde, la messe pour laquelle de nombreux aïeux des prêtres sont morts en martyrs ? Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? Des cardinaux sont en désaccord avec d'autres cardinaux. Des évêques agissent contre le Pape. Des évêques agissent contre des évêques. Des évêques agissent contre leurs prêtres. Des évêques agissent contre leur troupeau. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? La maison épiscopale est divisée et ceci provoque consternation, frustration et ressentiment latent parmi les prêtres et les fidèles. Il semblerait que dans de nombreux endroits les évêques n'aiment plus et ne respectent plus leurs ouailles. Ces ouailles voient cela et la désaffection se répand. Notre Saint Père, vrai père de sa famille et berger aimant, essaie de rassembler le troupeau dispersé en un seul bercail et les fidèles répondent avec amour. Dans sa dernière apparition le 13 octobre 1970, Notre Dame d'Akita dit à Sœur Agnès Sasagawa :

« Le travail du démon s'infiltrera dans l'Église de telle manière que l'on verra des cardinaux s'opposant à d'autres cardinaux, des évêques à d'autres évêques. Les prêtres qui me vénèrent seront méprisés et contredits par leurs confrères... églises et autels saccagés ; l'Église sera pleine de ceux qui acceptent les compromis et le démon fera pression sur de nombreux prêtres et sur des âmes consacrées pour qu'ils quittent le service du Seigneur ».

La prophétie de Notre Dame d'Akita s'est accomplie.

Il y a un échec tenace dans les couloirs du pouvoir pour reconnaître publiquement la cause originelle de ce terrible malaise – l'abolition de la messe en latin traditionnelle parfaitement catholique-, instantanément reconnaissable comme liturgie catholique et comprise par tous, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église depuis 1500 ans et plus. Monsignor Klaus Gamber, dans son livre *La réforme de la liturgie romaine : ses problèmes et ses origines*, écrit :

« Les réformateurs de notre liturgie ont n'ont pas réussi à considérer de façon adéquate la manière dont les formes traditionnelles de la pratique liturgique ont inspiré parmi les fidèles un sens d'appartenance. Ils n'ont pas réussi davantage à considérer et à traiter la question de savoir dans quelle mesure la simple abolition de ces formes de liturgie pourrait avoir comme résultat une perte de la foi de certains fidèles ».

Mgr Gamber était tout à fait correct ; les gens ne se sentent plus chez eux avec leur liturgie et la perte de la foi a été catastrophique. Peut-être l'aspect le plus positif pour les membres de la FIUV, dans leur désir de retrouver la messe en latin traditionnelle, est leur sens très vif de l'unité dans la foi et le sentiment d'être chez eux dans l'Église universelle. Le Pape Benoît, en promulguant le *motu proprio*, a essayé de restaurer ce sentiment d'appartenance ainsi que l'unité dans la foi qui fait totalement partie de la liturgie traditionnelle.

Une grande source de sanctification reniée

Pendant sa récente visite en Grande Bretagne, le Saint Père a rappelé à l'Église écossaise que l'un de ses premiers devoirs pastoraux concernait ses prêtres et leur sanctification (*cf. Presbyterorum ordinis, 7*). Comme ils sont *alter Christus* à la communauté catholique, les évêques le sont à leur égard. Le Saint Père exhorta les évêques à vivre en pleine charité, qui nous vient du Christ, dans leur ministère fraternel envers leurs prêtres, en collaborant avec eux tous, et en particulier avec ceux qui ont peu de contacts avec leurs collègues prêtres. Ces paroles s'adressent également à tous les

évêques catholiques qui sont responsables de la sanctification de leurs prêtres. Et pourtant, une grande source de sanctification – la messe latine traditionnelle – est refusée à tous ces prêtres qui souhaitent obtenir les grâces qui découlent de cette forme de messe. De nombreux évêques, non seulement refusent aux prêtres la permission de célébrer cette messe, mais certains vont même jusqu'à les punir d'oser simplement penser à la dire. Les rapports individuels de nos membres dans la troisième partie de ce rapport comprennent un certain nombre d'exemples où ceci est arrivé. Si les évêques sont un *alter Christus* pour leurs prêtres ils devraient alors suivre l'exemple de Notre Seigneur dans ses relations avec ses apôtres et disciples.

Les membres de la FIUV présentent ces rapports au Saint Siège en accompagnement des comptes rendus remis par les évêques du monde entier sur le troisième anniversaire de *Summorum Pontificum*. Nous espérons et prions pour que le Saint Siège intervienne là où cela sera nécessaire afin de permettre la libre célébration de l'*usus antiquior* partout où un prêtre ou des fidèles la sollicitent.

Leo Darroch